CONTRE L'INFORMATISATION DE L'ACTION SOCIALE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE l'ISÈRE

Depuis septembre 2008, toute personne se présentant dans un service social dépendant du Conseil général de l'Isère, pour n'importe quelle question, doit être entrée sur la base de données du progiciel IODAS. Les travailleurs sociaux ont l'obligation de l'utiliser et ils subissent de fortes pressions de leur hiérarchie pour informatiser toutes les demandes financières. Plus grave encore, ils doivent saisir dans cette base de donnée les rapports sociaux qui comportent des informations confidentielles (problèmes de santé, familiaux, financiers...). Le droit d'opposition des usagers à l'informatisation des d'informations les concernant n'est pas respecté, puisque, sans cette informatisation, les dossiers ne peuvent être instruits.

Cette confidentialité entre l'usager et le travailleur social étant le fondement de cette profession, il est essentiel qu'elle ne soit pas bafouée d'un coup de « souris », ni facilement accessible à n'importe quelle personne ayant la possibilité de se connecter à IODAS. Ce secret professionnel qui fait la force des travailleurs sociaux vis à vis des usagers devient un secret partagé sans secret.

De plus, IODAS comporte des risques non négligeables d'utilisation abusive des renseignements confidentiels, aucun système informatique ne pouvant être sécurisé à 100%. L'utilisation d'un tel logiciel dans notre département est choquante. Sous prétexte d'aide au traitement des dossiers, il s'apparente à un fichage de la population la plus précaire.

cuad38@yahoo.fr

NOM	VILLE	SIGNATURE

A renvoyer à : Attac-isère
Maison des Associations – 6, rue Berthe de Boissieux – 38000 Grenoble